

## AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : SOGRETEL (M. Peter FRAPPIER) et ses sous-traitants FIBROTEC  
45 rue Dion Bouton  
85000 LA ROCHE SUR YON
- pour le compte de : /
- Ets chargée des travaux : SOGRETEL et ses sous-traitants FIBROTEC  
45 rue Dion Bouton  
85000 LA ROCHE SUR YON
- Pour le chantier :
  - Lieux des travaux : Territoire de Bellevigny
  - Objet des travaux : Tirage de câbles « fibre optique »
  - Date des travaux : Du 01/12/2025 au 30/05/2026
  - Durée des travaux : 180 jours

**Autorise** la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

*La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêt de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)*

Le 13 novembre 2025

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques